

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PREMIER DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : **ALFRED REBOUX**  
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
Bruzelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 17 JUILLET 1886

### LA SÉCURITÉ EN WAGON

Le jugement tout récent et la condamnation à mort du peu intéressant criminel qui avait tenté d'assassiner, dans le train de Versailles, un garde du château, appelle de nouveau l'attention sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité des voyageurs dans les wagons de chemins de fer. L'opinion publique est, sur ce point, fort nette, et l'expression de son désir ne peut donner lieu à aucune incertitude. C'est bien assez d'avoir à redouter les collisions de trains et les déraillements, il est urgent de mettre un terme aux exploits, beaucoup trop souvent renouvelés, de ces aimables bandits qui ont suivi la marche du progrès en assassinant en chemin de fer, maintenant qu'il ne passe plus de voyageurs au coin du bois.

En France, lorsqu'une question de ce genre se trouve posée, on nomme une commission. Cette réunion de savants, de spécialistes et de parlementaires examine le problème qui lui est soumis, donne une solution si elle en aperçoit une, s'entend ou se dépense en longues études si elle ne trouve rien ; et comme l'opinion publique a reçu un semblant de satisfaction par la nomination même de la commission, on peut dire que ces institutions sont destinées à résoudre, ou à enterrer les questions qu'elles ont à examiner.

Après la mort tragique de M. Barème, préfet de l'Eure, au mois de janvier dernier, l'administration, suivant les errements habituels, nomma une commission pour examiner les mesures à prendre afin d'assurer la sécurité des voyageurs en wagon. Un long et minutieux questionnaire fut dressé, et l'on accorda trois mois aux commissaires pour faire connaître leur réponse. Mais le temps a marché, six mois se sont écoulés. Nous sommes au mois de juillet, nous avons vu passer Pâques, et même la Trinité, sans recevoir la moindre réponse. Nous restons, comme devant, exposés aux mêmes attaques à main armée.

Tandis que nous sommes dans cet état d'incertitude, l'administration des chemins de fer de l'Etat belge a cru pouvoir trancher la question et a publié un ordre de service pour l'emploi d'un système d'avertisseurs fonctionnant au moyen de l'air comprimé. Cet air comprimé est celui qui circule d'un bout à l'autre de chaque train pour actionner le frein Westinghouse, adapté à chaque wagon. Voici la description du système : Chaque voiture est munie d'un robinet au-dessus duquel est monté un sifflet mis en communication avec la conduite générale. De la clef du robinet part un câble qui règne sur toute la longueur de l'impériale de la voiture. Dans chaque compartiment est placée une poignée qui permet d'actionner ce câble. Quand un voyageur veut faire un appel aux agents du train, il attire cette poignée. Ce mouvement détermine l'ouverture du robinet et par suite la mise en action du sifflet. Cette poignée, une fois dérangée de sa position normale, ne peut être remise en place qu'à l'intervention d'un agent du train agissant à l'extérieur.

Ce système est assez simple et fonctionne bien. Mais il a un inconvénient : c'est qu'il nécessite l'intervention de la victime qui réclame assistance. Lorsqu'on a reçu un coup de revolver, comme M. Barème, ou qu'on est aveuglé par le sang qu'a fait jaillir un coup de poing américain, il n'est pas facile d'arriver à la poignée et de faire jouer le sifflet d'alarme. La meilleure preuve que l'on puisse en donner, c'est que ce système est adopté, depuis trois ans déjà, par la Compagnie de l'Ouest, et que, précisément dans le wagon occupé par M. Barème, on a constaté, à Caen et à Paris, que le sifflet, actionné par l'air comprimé du frein Westinghouse, fonctionnait parfaitement. Seulement, le préfet de l'Eure n'a pas eu le loisir d'en faire usage.

La commission chargée d'éclairer l'administration sur ce sujet palpitant, n'a sans doute pas perdu son temps. On parle d'expériences suivies, exécutées par elle sur le chemin de fer du Nord. Parmi les systèmes proposés, on cite une sorte

de téléphone qui recueillerait dans chaque compartiment, non pas les conversations particulières, mais les cris ou les détonations d'armes à feu, et qui les transmettrait au chef de train en faisant tinter une sonnerie. Cet appareil, lorsqu'il fonctionnera, aura l'avantage de ne pas nécessiter l'intervention de la victime. Mais le moyen, pour le chef de train qui n'entendra que sa sonnerie, de distinguer un cri d'angoisse d'un violent éclat de rire ? A la libération de la classe, lorsque les wagons sont pleins de soldats retournant dans leurs foyers avec une grande bruyante pour des causes multiples, tous les trains s'arrêteront, parce que les exclamations joyeuses des soldats libérés feront fonctionner la sonnerie d'alarme.

D'autres méthodes de protection ont été proposées. On a parlé de remplacer par des glaces la paroi pleine des compartiments au-dessus de la tête des voyageurs, de façon à pouvoir observer d'un compartiment ce qui se passe dans le voisin. On a abordé enfin la grosse question de la refonte de tout notre matériel, pour établir les wagons à la façon américaine, avec couloir central, afin que les voyageurs ne soient jamais isolés.

La méthode est radicale, mais elle aurait peut-être peu de succès en France, où chacun aime son coin et recherche la solitude. Car c'est une remarque frappante à faire que les Français, qui passent pour très communicatifs, très causeurs, très aimables, très sociables, fuient avec horreur la compagnie de leurs semblables dès qu'il s'agit de voyager.

Dans cette foule de propositions nouvelles, c'est à la commission à débrouiller. Elle est déjà en retard de trois mois ; si elle se trouve impuissante, il faut le dire. L'impunité des premiers meurtriers a multiplié les attaques en wagons ; il est essentiel de fermer cette nouvelle carrière ouverte aux chevaliers du couteau, du revolver ou du coup de poing. L'opinion publique a été très émue et ne saurait souffrir que l'on enterrât, sans autre forme, la question si vivement et si justement soulevée.

### NOUVELLES DU JOUR

Après la revue

A la suite de la revue du 14 juillet, le président de la République a fait parvenir à M. le ministre de la guerre la lettre ci-jointe :

Mon cher général,  
La revue à laquelle nous venons d'assister a été superbe. J'ai été frappé de la tenue des troupes, de la précision de leurs manœuvres et de la parfaite régularité du défilé, preuves manifestes de leur excellente instruction.

Je vous prie d'accepter pour vous et de transmettre à ces belles troupes mes plus cordiales félicitations.

Agitez, mon cher général, l'expression de mes sentiments affectueux. JULES GRIVY.

Un reçu de cette lettre, le ministre de la guerre a écrit à M. le général Saussier, gouverneur militaire de Paris :

Monsieur le gouverneur,  
Je me permets de vous adresser ma satisfaction aux troupes qui ont pris part à la revue du 14 juillet en vous priant de porter à leur connaissance, par la voie de l'ordre, la lettre dont le chef de l'Etat vient m'honorer et dont j'ai le droit d'être fier.

A elles, en effet, et à leurs chefs revient le succès de cette belle journée. ROULANGER.

Modifications ministérielles  
Paris, 16 juillet. — Je vous ai parlé hier des bruits de modification ministérielle dont le retrait de M. Sadi-Carnot et celui de M. de Freycinet pouvaient être l'occasion. J'ajouterai qu'il est question, aujourd'hui, dans les groupes radicaux, de celle de l'amiral Aube, que les opportunistes qui dominent le président du conseil, voudraient faire remplacer par l'amiral Peyron, un homme à eux.

C'est, du reste, une idée fixe chez les hommes de l'extrême gauche, que les vacances parlementaires ne se passeront pas sans quelque trahison de M. de Freycinet à leur endroit ; et chose au moins curieuse, s'il ne s'agissait pas d'un personnage aujourd'hui comme le président du conseil, les opportunistes redoutent, de leur côté, que l'influence ministérielle ne verse complètement d'un côté à trois mois, dans l'extrême-gauche.

La commission du budget  
Paris, 16 juillet. — La commission du budget a supprimé la censure dramatique et décidé de siéger jusqu'à mardi inclusivement.

M. de Freycinet à Nantes  
Paris, 16 juillet. — M. de Freycinet ira définitivement à Nantes le 25 juillet. On assure qu'il prononcera un grand discours politique en vue des élections aux conseils généraux.

M. Clévis Hughes  
La France annonce qu'elle a assuré la collaboration de M. Clévis Hughes.

Une protestation  
Paris, 16 juillet. — Il se signe en ce moment au quartier Latin une protestation contre le discours du docteur allemand Büchner, prononcé à l'inauguration de la statue de Diderot.

Les protestataires refusent à M. Büchner le droit de faire l'éloge d'un citoyen français « aussi longtemps que le drapeau tricolore sera remplacé en Alsace-Lorraine par les couleurs allemandes ».

Les dynamiteurs  
New-York, 16 juillet. — Le bruit court que des pourparlers sont engagés entre l'Angleterre et les Etats-Unis pour la conclusion d'un traité d'extradition qui viserait surtout les dynamiteurs.

### Troubles à Valence

Valence, 16 juillet. — Un détachement du 90<sup>e</sup> d'infanterie, de Gap, vient d'être mandé à Valence par le préfet pour y éteindre des troubles à révolter sur les chantiers de la ligne de Die à Aspres. Des rixes ont, en effet, éclaté entre les ouvriers français et italiens travaillant sur cette ligne. Les ouvriers italiens se plaignent d'être moins payés que les Français ; de là des discussions et quelques bagarres.

C'est pour prévenir toute tentative tumultueuse que le préfet de la Drôme a demandé la troupe.

Une explosion  
Lyon, 16 juillet. — L'explosion d'une pompe à vapeur à compression a eu lieu dans la soirée au laboratoire de l'école vétérinaire. Un garçon de laboratoire a la tête emportée ; un ouvrier a été blessé.

Un poète héros-comique pourra chanter les tribulations de la liberté. Nous voulons parler de la statue gigantesque de Bartholdi, de la Liberté éclairant le Monde, offerte par la République française à la République-sœur, de l'autre côté de l'Atlantique. Depuis longtemps déjà, la statue attend un piédestal. A la Chambre des représentants, à Washington ; un député a déclaré qu'il fallait en finir et que « la statue de la Liberté était le don du cœur du peuple français au cœur du peuple américain ».

Un autre a fait de l'esprit. « Dieu sait, a-t-il dit, que si une ville au monde a besoin d'être éclairée, c'est bien la ville de New-York. » Mais au moment du vote définitif, 103 voix contre 100 ont repoussé le crédit. La cause officielle paraît être le désir de ne pas faire contribuer l'Union à l'embellissement de la ville de l'Etat de New-York, dont les députés blâment la mesquinerie dans cette affaire, ou se montrant, eux, encore plus mesquins. Le président et ses ministres espèrent faire rétablir le crédit par le Sénat. Et s'ils n'y arrivent pas, que fera-t-on de la statue ?

### LE DUC D'AUMALE

Bruzelles, 16 juillet. — A son arrivée, hier à 7 heures du soir, à Bruzelles, le duc d'Aumale accompagné de son neveu le duc de Chartres et de M. le vicomte de Chazelles, Limbour et du colonel Motte, a été reçu, à la descente du wagon, par une dizaine de personnes venues dans la capitale belge depuis la veille au soir dans le courant de la journée. Voici les noms des personnes qui avaient précédé leurs Altesses à Bruzelles.

M. H. Saint-Marc Girardin, Ferdinand Daval, Lambert Sainte-Croix, de Villeneuve, Aubry Villet, vicomte de Bondy, vicomte de Ponceau, baron de Chabaud-Latour, baron de M. Joubert père et fils, Chavel et Macon, secrétaires particuliers du duc d'Aumale, d'Harcourt, vicomte Langel et comte d'Aussouville sont également annoncés.

Assistés après leur arrivée, leurs Altesses royales et les personnes de leur suite se sont mises à table et ont dîné dans la grande salle de l'hôtel.

Paris, 16 juillet. — Les journaux de gauche disent que, si l'on n'a pas encore distribué la proposition de loi déposée par M. Saint-Romme et tendant au recouvrement d'une somme de 17,900,000 francs prélevée sur le Trésor par la famille d'Orléans, ce projet sera distribué à la rentrée et sera renvoyé à la Commission qui reste encore saisie de la proposition Bisly relative aux biens de la famille d'Orléans.

Bruzelles, 16 juillet. — Un grand nombre de lettres et de dépêches sont arrivées à Bruzelles, à l'adresse de M. le duc d'Aumale.

Aujourd'hui même, M. de duc d'Aumale a rendu visite à son neveu le roi des Belges.

M. le duc d'Aumale ne quittera pas la Belgique avant dimanche ou lundi.

Bruzelles, 16 juillet. — Le roi et la reine des Belges ont rendu visite au duc d'Aumale, cette après-midi, à 1 h. 1/2.

Paris, 16 juillet. — Par l'express de Paris sont partis retournant à Paris : MM. Lambert Ste Croix, Emmanuel Rocher, le marquis d'Harcourt, Raoul Duval, le comte d'Assonville, de Chabaud-Latour, de Bondy, Saint-Marc Girardin. A la même heure, le général de Rochebout a pris le train pour Cologne.

Sur le registre déposé à l'hôtel de Flandre sont venus s'inscrire MM. de Rothschild, comte d'Ursel, le prince et la princesse d'Aremberg, le baron Beyens, le prince de Croi, etc. Le duc d'Aumale ne reçoit personne. Dans sa visite au duc d'Aumale, le roi était en tenue de général. L'entrevue a duré une demi-heure.

Dans l'après-midi le duc a fait une promenade au bois. Demain il rendra leur visite au roi et à la reine au palais de Lachen ou il est invité à dîner. Le duc partira dimanche pour Ostende.

### LES VENGEURS DE BAZAINE

Il y a trois ans, lors de la première proposition pour la proscription des princes et pour leur radiation de l'armée, M. Edouard Hervé écrivait dans le Soleil les lignes suivantes, qui aujourd'hui se retrouvent en situation, peut-être plus encore qu'à cette époque :

Il y a, dans la Chambre, 373 députés qui viennent de voter que le duc d'Aumale doit être chassé de l'armée.

Il y a en Espagne quelqu'un qui remercie ces 373 députés et qui leur tend la main. C'est Bazaine.

Bazaine est vengé ; Bazaine est réhabilité. Un homme a présidé le conseil de guerre par lequel Bazaine a été déclaré coupable. Un homme dans ce grand procès a représenté l'âme de la Patrie. Un homme a dit à l'accusé : « La France existait toujours ! » Cet homme, ce soldat sans reproche, ce

Français sans tache, il est traité comme Bazaine.

Comme Bazaine il va être chassé de l'armée. Eh bien ! cela ne suffit pas. Il faut aller plus loin ; il faut être logique jusqu'au bout.

Vous dites que le duc d'Aumale n'a jamais été général.

Vous dites que son grade était un grade de fantaisie.

Vous dites que l'ordonnance qui l'a nommé était nulle.

Alors le conseil de guerre qui a jugé Bazaine n'était pas régulièrement constitué.

Alors la sentence rendue contre Bazaine est nulle.

Alors Bazaine n'est pas coupable ; Bazaine est un patriote ; Bazaine n'a pas livré Metz. Annulez donc la procédure suivie contre Bazaine.

Efficace les débats du procès dirigé par le duc d'Aumale.

Annulez la sentence prononcée le 11 décembre 1873 par le conseil de guerre siégeant à Versailles.

Rappelez Bazaine.

Rendez-lui son bâton de maréchal. Et donnez-lui le commandement du corps d'armée de Besançon. EDOUARD HERVÉ.

### PERVERSITÉ PRÉCOCE

Voici un fait auquel il faut faire attention. Depuis une dizaine d'années, les crimes commis par des enfants se sont multipliés dans des proportions effrayantes. Comparé à la période précédente, le nombre des délinquants et des criminels de moins de 20 ans et même de moins de 16 ans, a quadruplé. De 5,000 environ, il s'est élevé à plus de 20,000. En outre, la manie du suicide a tout à coup envahi de tout jeunes cerveaux que l'on devait croire à l'abri de ce dégoût de la vie.

Chose plus étrange et plus lamentable, les délits commis par ces enfants précoces atteignent une dépravation extraordinaire et présentent même un caractère sauvage qui dépasse la ferocité des crimes commis par des hommes. « Cet âge est sans pitié », a dit La Fontaine en parlant de l'infance. Peut-être, en effet, n'a-t-il pas conscience de ses actes, et pousse-t-il l'exès sans en rendre compte, l'instinct abominable de faire le mal.

Tout récemment, nous avons été témoins de faits monstrueux, par exemple l'attentat immonde commis par un frère sur sa sœur, en public, en plein jour, au milieu d'une troupe d'autres enfants qui « rigolaient » — c'est le mot dont il se sert — en encourageant de leurs applaudissements et en voyant s'accomplir cet infâme inceste.

A tout moment, la cour d'assises et la police correctionnelle voient s'associer sur leurs bancs des bandes de jeunes malfaiteurs, parfaitement organisés pour le pillage, le vol et même l'assassinat. En tout cas il est peu de crimes, commis par des brigands de profession, qu'on ne trouve associés et complices quelque enfant qui se forme, de bonne heure, à l'école et de la haine et laisse pègre, pour employer la langue de l'argot.

On en sommes nous donc arrivés que les jeunes générations soient ainsi et à ce degré de perversité ? Comment l'idée et la pratique du mal se sont-elles acclimatées à ce point dans ces jeunes âmes qui sembleraient ne devoir s'ouvrir qu'aux plaisirs et aux illusions des premières années, de cette douce et souriante jeunesse que le poète italien a si bien appelée « le printemps de la vie », *O gioventù, primavera della vita* ?

Il y a là un redoutable problème, et il importe que les moralistes et les législateurs le pressent sans plus tarder. Ce n'est évidemment pas à un pur hasard qu'est due la situation que nous venons de signaler. Les faits qui la constituent sont trop nombreux et trop réguliers, leur progression est trop constante depuis quelques années, pour qu'on puisse n'y voir qu'un incident fortuit. Il est sans doute des causes profondes dans l'état des mœurs publiques et dans l'organisation de la famille et de la société. C'est ce qu'il faut chercher et découvrir à tout prix, si l'on veut couper à sa racine, c'est-à-dire dans l'esprit même de l'enfant, le principe du mal et détruire la pépinière de scélérats dont tant d'enfants malfaisants sont aujourd'hui les jeunes plantes.

Nous accusons un peu tout le monde de cette perversité précoce, la politique, la littérature, l'éducation publique. Mais nous accusons surtout les mœurs générales qui, du haut en bas de l'échelle sociale, s'abaissent et se corrompent de jour en jour, de sorte qu'on ne voit plus éclater nulle part, contre le vice et le crime, ces « hautes vigoureuses » qui pouvaient être un frein autrefois.

Certes, la démocratie est un principe aussi grand qu'il est juste. L'égalité des hommes dans le droit, devant la loi, devant la société, est incontestablement la base même de l'idée de liberté et de fraternité, dont se forme essentiellement la trilogie de toute institution démocratique. Mais, qui ne comprend que le droit pour tous de prétendre et d'arriver à tout, doit nécessairement développer dans les bas-fonds des appétits, des désirs, des ambitions de toutes sortes et, naturellement, de la pire sorte ? C'est l'insatiable envie de ce qui est en bas contre ce qui est en haut, de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, de ceux que le sort condamne au travail

contre les oisifs que la destinée a favorisés, du pauvre contre le riche.

Qu'est-ce que les enfants du peuple entendent, dans le sein de leurs familles, aussitôt qu'il peuvent comprendre ce qui se dit autour d'eux ? Ils entendent une éternelle protestation des travailleurs et des prolétaires contre la société tout entière. Ils entendent des cris de malédiction contre les conditions où ils vivent. On leur apprend de bonne heure que tout est mauvais, oppressif, inique dans le monde actuel et que la révolte et l'insurrection sont les plus saints des devoirs.

Dès leur plus tendre jeunesse, ils nourrissent une haine profonde contre tous ceux qu'on leur désigne comme des ennemis des tyrans, et ils grandissent avec l'invincible passion de la vengeance.

La misère s'ajoutant à ces haines anti-sociales, comment ne pas s'expliquer la dépravation de ces jeunes intelligences ? Ce sont de faciles conquêtes pour le démon du crime. Ils n'ont que trop de propension à céder à la voix intérieure qui les pousse fatalement au mal.

Encore si l'éducation corrigeait les vices de leur nature et les malheurs de leur condition. Mais qu'a-t-on fait pour fortifier leur moralité dans la crise universelle que la Révolution a fait subir à tous les éléments de l'ordre social ? La République aura la responsabilité devant l'histoire d'avoir porté le dernier coup au seul principe qui pouvait être la garantie des bonnes mœurs et le frein des passions mauvaises. C'est elle qui a chassé Dieu de l'école et la religion de l'instruction primaire. Les enfants seront privés désormais de la force et de la consolation que les enseignements de la loi faisaient germer en leurs jeunes âmes contre les épreuves et les souffrances de la vie.

Ils arrivent maintenant dans le combat pour l'existence avec toute la brutalité des passions insoucieuses, sans pouvoir les modifier par ces saintes croyances d'autrefois qui leur annonçaient une douce et paternelle Providence, toujours veillant sur ceux qui méritaient sa grâce et ses bienfaits.

Nous dénonçons hautement le mal, c'est à tous les gens de bien à s'unir pour le combattre.

### LE DUEL BOULANGER-DE LAREINTY

Paris, 16 juillet. — Les témoins du baron de Lareinty et de M. Boulanger ont repris ce matin à 9 heures les pourparlers qui n'ont pas pu aboutir la nuit dernière. A 8 heures, M. de Lareinty s'est rendu successivement chez ses témoins et leur a déclaré que puisque M. Boulanger lui laissait l'épée de combat avec le gaz de ville à volonté, il choisissait cette arme.

A l'issue de l'entrevue qui a eu lieu à 9 heures entre les témoins, les généraux Lecoq et Frébault se sont rendus au ministère de la guerre où le général Boulanger a déclaré qu'il ne pouvait accepter de se battre à l'épée avec M. de Lareinty qui est plus âgé que lui.

A la suite du refus du ministre de la guerre d'accepter le choix auquel s'était arrêté M. de Lareinty, MM. Hervé de Saisy et le général Villette ont fait part à leur général du refus d'autant plus inexplicable que le général Boulanger qu'il avait fait annoncer par tous les journaux républicains qu'il laissait, quoique l'offensé, le choix des armes à son adversaire.

M. de Lareinty s'obstinant, les pourparlers ont continué de part et d'autre toute l'après-midi, menacé de s'éterniser, lorsque M. de Lareinty, sur le conseil de ses témoins, accepta de se battre au pistolet, mais à condition qu'il serait fait mention dans le procès-verbal de l'abstention qu'avait mise le ministre de la guerre à ne pas vouloir se battre à l'épée.

La dernière réunion des témoins a eu lieu à 5 heures. Les conditions du combat ont été définitivement arrêtées ensuite et communiquées aux deux intéressés.

Le duel aura lieu demain matin à 20 pas. Une seule balle sera échangée. A six heures, M. de Lareinty rendrait chez lui et prendrait connaissance des nombreuses cartes qui avaient été déposées pendant la journée.

Son attitude calme a fait dire à quelqu'un qui venait aux nouvelles : « Il est aussi calme que lorsqu'en 1848 il se battait sur les barricades. » Dans l'après-midi M. le Royer est intervenu auprès de MM. de Lareinty et Boulanger pour amener une transaction. On a vu par ce qui précède l'insuccès de l'intervention du président du Sénat.

Paris, 16 juillet. — Le duel Boulanger de Lareinty aura lieu demain matin à 8 heures au bois de Vincennes. Les conditions sont les suivantes : distance 20 pas, arme le pistolet, une seule balle tirée au visé.

Le baron de Lareinty est breton, et sa bravoure, comme son opiniâtreté sont légendaires dans sa province. Il a été, dit-on, sous lieutenant, officier dans l'armée, et c'est en cette qualité qu'il a été décoré de la Légion d'honneur ; mais il ne faut ajouter qu'en 1870, pendant la guerre franco-allemande, il offrit ses services au gouvernement de la République et vint, à la tête de 300 mobiles prendre part à la défense de Paris.

C'est alors que lui fut confiée la défense du poste de la Maison-Blanche, où il tint, avec ses 300 mobiles, pendant trois jours et trois nuits et sans être secouru, jusqu'à complet épuisement de ses munitions, contre les forces cent fois supérieures des allemands. Fait prisonnier avec ses hommes, dont près de la moitié avait succombé, le général prussien offrit de le rendre à la liberté, contre la remise de son épée et l'engagement pris de ne pas reprendre part de nouveau à la guerre. Le baron de Lareinty refusa et préféra partager la captivité de ses compagnons d'armes.

### Inauguration du Cercle Militaire à Paris

Le 18 de ce mois, une réunion tout intime avait marqué l'ouverture du cercle militaire de la place de l'Opéra. Hier soir a eu lieu l'inauguration officielle de ce cercle.

Dès sept heures du soir, une foule immense commence à se rassembler, maintenue à grand peine par les gardes de Paris et les gardiens de la paix.

La circulation devient impossible pour quiconque ne porte pas un uniforme. On se découvre devant les généraux ; les officiers décorés de la médaille du Tonkin sont chaleureusement acclamés.

A la porte d'entrée se tiennent des gardes de Paris en grande tenue, les pans de la tunique retroussés sur la culotte de peau, et la carabine contre la botte.

Le vestibule, avec ses lourdes tentures frangées d'or et ses massifs de plantes vertes, a grand air. De nombreux officiers remplissent les fonctions de commissaires, un brassard tricolore au bras gauche. Parmi eux, on saluait avec une respectueuse sympathie le jeune et modeste lieutenant-colonel Dominé, le héros de Tuyen-Quan.

La foule augmente de plus en plus. Neuf heures et quart. Un grand mouvement se produit. Tout à fond, à l'angle de la rue Halévy, étincellent les cuirasses d'un escadron de cuirassiers.

C'est la grande retraite militaire qui, partie de la place Vendôme, vient de passer par la rue Royale et le Boulevard Haussmann.

A ce moment l'aspect de la place de l'Opéra est grandiose. Partout une véritable fourmilière humaine, plus de quarante mille personnes qui ondulent en tous sens comme des champs d'épis, suivent les mouvements des municipaux à cheval chargés de la circulation.

Les marches de l'Opéra, les rues adjacentes sont noires de monde. Au fond le cercle militaire avec sa façade brillante illuminée, des trophées de drapeaux, des panoplies de casques et de cuirassiers.

La retraite débouche sur la place de l'Opéra et est saluée par des bravos et des hourras unanimement.

En tête deux pelotons de cuirassiers dont les casques et cuirasses voient de rouges reflets sous la lueur des torches et des lanternes que portent des soldats d'infanterie.

Viennent quatre musiques d'infanterie avec leurs tambours et clairons, marchant massées deux par deux.

De chaque côté des soldats, l'arme à l'épaule, forment la haie. Partout d'autres hommes portant des lanternes vénitaines.

Deux escadrons de cuirassiers ferment le cortège.

Les quatre musiques débouchent en jouant un pas redoublé du plus entraînant effet, qu'accompagnent une centaine de tambours et une soixantaine de clairons.

La retraite s'arrête un instant devant le cercle et repart en attaquant la Retraite de Crimée. Presque aussitôt après le passage de la retraite, le général Boulanger, en grand uniforme, sort d'un coup qui s'est arrêté devant la grande porte du cercle.

Arrivée inconnue et presque inaperçue. Il est vrai que le brillant ministre se réserve pour tout à l'heure et ménage ses effets.

Le général Boulanger est reçu par la commission du cercle et se rend à la salle d'honneur où le suivent les généraux Colonieu, Pittié, Bonnet, Lallemand, Thévenin, Thomas, Roussel, etc.

Le ministre parcourt les salons du cercle, et parle tout particulièrement au capitaine indigène de 3<sup>e</sup> spahis Ben-Amor, un ancien élève de Saint-Cyr et qui porte sur sa veste rouge l'étoile de noir la médaille du Tonkin.

Après une apparition d'un quart d'heure, le ministre de la guerre quitte le cercle, accompagné de cinq ou six de ses officiers d'ordonnance.

Un grand mouvement se produit à la porte du cercle. Une immense acclamation de : « Vive Boulanger ! Vive l'armée ! » salue le ministre.

Cette fois la voiture ministérielle a disparu. Le général s'est ménagé une véritable sortie.

La foule accourt de tous côtés, se précipite et s'enfonce le ministre qui plonge en plein au milieu de la foule populaire. Les acclamations redoublent. Le général radieux, son chapeau à plumes blanches à la main, salue de tous côtés et serre avec effusion la main à tous les citoyens qui se trouvent sur son passage.

La foule augmente toujours : le général est véritablement porté, soulevé de terre. Il cherche à se débarrasser (?) aux ovations par la rue Louis-le-Grand, ses admirateurs l'y suivent, le forcent à prononcer quelques paroles que malheureusement nous ne pouvons entendre.

Enfin, suivi de braves et d'acclamations, le général s'éloigne, enclenché de la représentation qu'il vient de donner à son bénéfice.

### LES FUNÉRAILLES DU CARDINAL GUIBERT

Voici de nouveaux détails sur cette cérémonie dont nous avons donné hier un compte-rendu sommaire :

Paris, 16 juillet. — Si le gouvernement, défiant aux désirs de la Lanterne, a cru, en n'accorant pas à la dépouille mortelle du cardinal Guibert les honneurs auxquels, à tant de titres, elle avait droit, diminuer le caractère imposant de ses funérailles, il s'est largement trompé.